

Le compostage des biodéchets



Le compostage c'est la transformation des déchets de cuisine en engrais naturel. C'est ce qu'on appelle le **compost**.



Les **biodéchets** c'est :

- les **déchets de cuisine** comme :

- ⇒ les restes de repas
- ⇒ les épluchures
- ⇒ les coquilles d'œufs
- ⇒ les sachets de thé
- ⇒ les croûtes de fromage
- ⇒ le pain dur.



- les **déchets végétaux** comme

- ⇒ les feuilles mortes
- ⇒ l'herbe
- ⇒ les branches
- ⇒ les fleurs fanées.



A partir de janvier 2024,
la loi souhaite que **tous les habitants**
trient leurs déchets de cuisine.



Le compost permet d'**utiliser** nos déchets de cuisine.



Le compost est **mélangé** à la terre.



C'est un **bien-être** pour la terre.

La Communauté de Communes Sor et Agout,
donne **gratuitement** des composteurs
pour les habitants du territoire depuis 2021.

Tous les habitants ne sont **pas encore équipés**
de composteur.

Tous les habitants non **pas assez d'espace**
pour installer un composteur.



Le 14 décembre 2023, la Mairie de Soual a **distribué**
aux personnes et aux entreprises
des composteurs individuels :

- ♦ à la zone d'activité de la Prade
- ♦ au centre ville.

Les personnes ou les entreprises
qui n'avaient pas de jardin ou d'espace extérieur
ont eu des **bio-seaux**.

Les bio-seaux sont des petits seaux
avec un couvercle.



Dans les bio-seaux, on met les **déchets alimentaires** comme :

- ♦ les restes de repas
- ♦ les épluchures
- ♦ les coquilles d'œufs
- ♦ les sachets de thé
- ♦ les croûtes de fromage
- ♦ le pain dur
- ♦ les petits déchets végétaux
- ♦ les tiges de fleurs
- ♦ les fleurs fanées.



La Mairie de Soual a installé des **composteurs collectifs** :

- ♦ dans le secteur du Barry
- ♦ à la place des douches
- ♦ au square de la Mairie
- ♦ à la place d'Occitanie

